

Jim Manly a fait un commentaire semblable et a indiqué : "Il faut trouver un dispositif de sécurité commun dans le golfe Persique plutôt que de recourir à la confrontation armée." Le député libéral Lloyd Axworthy a pour sa part interrogé le premier ministre suppléant, M. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur), afin de savoir si le gouvernement avait l'intention de demander une session d'urgence du Conseil de sécurité des Nations-Unies et une session spéciale de l'Organisation de l'aviation civile internationale pour qu'une enquête soit faite sur cette catastrophe. M. Crosbie a répondu : "Nous allons adopter une position et exercer nos responsabilités en tant que pays membre de l'OACI ou des Nations-Unies lorsque l'un ou l'autre de ces organismes sera saisi de cette affaire. Nous déciderons alors de ce qu'il y a de mieux à faire dans l'intérêt de l'humanité et dans celui des Canadiens. (...) Nous ne sommes pas immédiatement touchés par cette tragédie. Nous agissons dans le sens des intérêts de la communauté internationale lorsque les pays directement mis en cause saisiront ces organismes de cette affaire."¹⁴

La question du conflit israélo-arabe, surtout les troubles dans les territoires occupés, a aussi donné lieu à plusieurs interventions en Chambre. Le 2 février 1988, le député néo-démocrate Howard McCurdy a demandé au premier ministre s'il était disposé "à offrir ses bons offices pour hâter la tenue [d'une] conférence sur la paix au Moyen-Orient", Mme Pat Carney, suppléante du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a rappelé que M. Clark avait déclaré que le gouvernement était disposé à examiner comment le Canada pourrait contribuer à trouver une solution acceptable par toutes les parties. Elle a ajouté : " (...) nous intervenons déjà dans cette région par l'intermédiaire de nos forces de maintien de la paix et sous la forme d'aide au développement."¹⁵

Le 9 février, la députée libérale Sheila Finestone a souligné l'importance "d'entreprendre des négociations directes pour essayer de trouver une solution pacifique au conflit" qui déchire Gaza et la Cisjordanie. Elle a

¹⁴ Débats de la Chambre des communes, 4 juillet 1988, pp. 17011, 17014, 17015 et 17016.

¹⁵ Débats de la Chambre des communes, 2 février 1988, p. 12529.